

Appel à bénévolat.

Postes à pourvoir: 15 bénévoles pour 1 à 3 prestations d'1/2 jour par semaine pour une halte-garderie d'insertion sociale à Schaerbeek (24 rue G.Guffens).

Ouverture prévue en avril/mai 2010.

Prévisions d'accueil: +/- 40 enfants de 6 mois à 4 ans, à temps partiel.

Historique: l'asbl ARBRE DE VIE a déjà créé à Jette en 1998 une première halte-garderie; celle-ci est parfaitement fonctionnelle et bénéfique pour les mamans et jeunes enfants.

Descriptif du projet actuel:

Il s'agit d'un partenariat entre la COMMUNE DE SCHAERBEEK et l'asbl ARBRE DE VIE; il est parrainé par les ROTARY CLUBS de WEZEMBEEK KRAAINEM et BRUXELLES-NORD.

Il vise à donner la possibilité à de jeunes mamans, en général étrangères, isolées, sans emploi (et donc inéligibles pour mettre leur enfant dans une crèche) et dépendantes du CPAS, de se libérer pour l'une ou l'autre formation professionnelle, des cours d'alphabétisation, de français et/ou néerlandais et de pouvoir faire garder leur enfant pendant ce laps de temps nécessaire.

Le **but** est double:

favoriser l'insertion sociale de la maman par un travail,

permettre à l'enfant une intégration sociale dès son plus jeune âge et avoir toutes les aptitudes utiles pour l'entrée à l'école maternelle.

Profil souhaité: homme ou femme disponible de façon régulière, désireux de s'occuper d'enfants en bas âge (6 mois à 4 ans) et habitant non loin du lieu de la halte-garderie.

Pour tout renseignement complémentaire:

asbl ARBRE DE VIE:

ROTARY CLUB WEZEMBEEK KRAAINEM: Jacques GHYSENS: 0475/71.29.54,

www.rotaryclub-wezembEEK-kraainem.org

ROTARY CLUB BRUXELLES-NORD: Guy HALLET: 02/850.15.31, 0475.63.15.10

e-mail: guy-hallet@skynet.be

Sont nécessaires pour effectuer un volontariat les documents suivants:

- un certificat de bonnes vie et mœurs de type 2
- La preuve de l'état d'immunité contre la rubéole
- Un certificat médical attestant qu'au moment de l'examen, il n'existe signe d'affection physique ou psychique
- avoir moins de 65 ans
- une formation psycho- médico-sociale ou 50 heures de formation à étaler sur une durée de 3 années.